

Garde à domicile, un métier qui change des vies, enfin reconnu

VIE SOCIALE Leur rôle ? Accompagner les personnes en perte d'autonomie, leur rendre le so

► Après vingt ans d'existence, le métier de garde à domicile a été reconnu fin 2018 par les autorités bruxelloises.
► Reportage auprès de Laurie qui s'occupe tous les jours de personnes atteintes de maladie ou en perte d'autonomie, comme Maman Omba, presque cent ans.

REPORTAGE

Yeux plissés, mâchoire béante dévoilant quelques dents éparées, Maman Omba est hilare. La musique africaine religieuse qu'a fait retentir Laurie après lui avoir donné son petit-déjeuner avait déjà dessiné un grand sourire sur son visage anguleux et plissé. Et quand la garde à domicile a commencé à chanter pour elle en lui prenant ses longues mains, la vieille dame s'est mise à bouger la tête en rythme. Alors, maintenant que le

photographe venu faire un reportage sur elle et son accompagnatrice se déhanchent sous ses yeux, là, c'est l'éclat de rire silencieux.

Henriette Omba Wetshi Koy fêtera ses cent ans le 25 mars prochain. Elle habite avec son fils dans un petit appartement de Saint-Josse. Sa fille habite aussi dans l'immeuble. Et le matin, quand son fils médecin est parti travailler, quand l'infirmière l'a lavée et préparée, c'est à Laurie de s'occuper d'elle. Emmittoufflée sous un plaid chevelu, un essuie autour du cou, « Maman Omba », comme l'appelle la garde à domicile par respect et tradition congolaise, attend son petit-déjeuner dans son grand fauteuil de cuir. Trois sandwiches mous, un grand bol de lait chocolaté avec un demi-sucre (« elle aime bien ça »), un flan... et ses médicaments préparés par l'infirmière dans le pilulier.

Pleine de pêche, Laurie Lufwa ba Lufwa, 43 ans imperceptibles, est garde à domicile depuis sept ans au sein de l'ASBL Gammes, créée en 1999. Depuis peu, son métier, déjà agréé en Régions wallonne et flamande, est reconnu par les autorités bruxelloises. Une ordonnance en ce sens por-

tée par le collège de la Commission communautaire commune (Cocom) a été votée le 23 novembre 2018 au parlement. Une nouvelle qui la réjouit : « Cela fait vingt ans qu'on existe, souligne Laurie. Nous, chez Gammes, on tient à la qualité, au sérieux, au suivi. On est écouté par nos chefs, quand on a une difficulté, on peut appeler et expliquer. »

Sonder les envies et les besoins

Formée au sein d'Idée 53 en 2012, son métier est différent de celui d'infirmière ou d'aide-soignante. « Je sais changer les batters, mettre une sonde, faire une toilette si nécessaire..., explique l'ancienne puéricultrice. Je ne fais pas de piqûre parce que c'est un acte médical. Je suis là pour accompagner les bénéficiaires, à la piscine, à un rendez-vous chez le coiffeur ou le médecin, à l'hôpital. Pour faire des promenades, des courses ou du shopping. Pour donner le médicament ou réchauffer un repas. Je ne cuisine pas mais quelqu'un qui est encore autonome, je peux l'aider, on va cuisiner à deux. »

Le rôle d'un garde à domicile est d'accompagner des personnes



malades - atteintes de Parkinson, de cancer, de sclérose en plaques ou encore de dépression -, en convalescence ou soins palliatifs, handicapées ou en perte d'autonomie, désorientées, démentes, victimes de la maladie d'Alzheimer, de jour comme de nuit. Quand elles refusent d'être placées. Ou que la maison de repos est trop chère.

À la télévision, France 3 diffuse une émission sur la Provence et la Côte d'Azur. Pas de scrabble, de bingo ou de partie de cartes pour Maman Omba. À son âge avancé, l'aïeule à la couronne de cheveux blancs ne peut plus marcher et éprouve des difficultés à prendre les choses en main. Elle parle peu, souvent dans un souffle, et proba-

blement dans sa langue maternelle, le tetela.

Alors, le travail de Laurie, qui la connaît depuis la jeune nonantaine, est de la regarder, de sonder ses envies et ses besoins. Elle veille à ce qu'elle mange suffisamment et boive au moins deux verres d'eau sur la matinée. Mais parfois, la vieille dame scelle ses lèvres dans une moue. « Et là, il n'y a plus rien qui rentre dans sa bouche », avertit la garde à domicile, qui respecte alors sa volonté et lui représente son verre plus tard. C'est en l'observant aussi qu'elle a remarqué que l'infirmière, maman africaine elle aussi, faisait parfois des prières avec la bénéficiaire. Ni une, ni deux, la garde à domicile a demandé des

conseils musicaux à sa mère, a ramené de chez elle un petit baffle et y a branché son lecteur audio entonnant avec ferveur des « aléluias, amen » qui mettent Maman Omba de bonne humeur.

« J'écoute toujours la famille, mais là, je suis là pour madame, je l'observe et je travaille en fonction de comment elle est », affirme Laurie, qui aime s'occuper des autres. Le bénéficiaire, qui peut parfois être isolé ou rabaisé par ses proches épuisés, est au cœur de son métier. Métier exigeant patience, débrouillardise, empathie, bienveillance. « Il faut aimer les autres, les gens, son travail, être consciencieux, aimer la vie malgré que ce ne soit pas toujours facile », remarque la garde

expert
litterie
vivement mon lit!

du 3 au 31 janvier

SOLDES D'HIVER

UN VÉRITABLE
LATTOFLEX

MAINTENANT
2^E PERSONNE À

Donnu

Prendre et soulager les familles



Une aide importante pour pouvoir vieillir à la maison.

© BRUNO DALIMONTE

STATUT

Le métier reconnu

L'ordonnance reconnaissant le métier de garde à domicile a été votée au parlement bruxellois le 23 novembre dernier et publiée au moniteur le 7 janvier. « Cela implique une reconnaissance et un statut légal encadrant la garde à domicile, explique Claudia Nibelle, chargée de communication de Céline Frémault (CDH), membre du Collège réuni de la Commission communautaire commune (COCOM), chargée des Familles et de l'Action sociale. L'ordonnance permet également de valoriser la qualité des gardes à domicile et d'éviter toute confusion entre la garde à domicile, l'aide familiale ou senior et l'aide-soignante. »

En effet, rappelle-t-on au cabinet Frémault, le garde à domicile a un rôle spécifique et est complémentaire à l'aide familiale. Par exemple, cela concerne un public plus spécifique : contrairement aux bénéficiaires des aides à domicile, ceux des gardes à domicile sont exclusivement dépendants. Il s'agit d'un service de jour comme de nuit, plus long que pour une aide familiale. Et les tâches ménagères ou sanitaires sont uniquement en accompagnement de la personne. « Cette reconnaissance permet d'encadrer le travailleur pour éviter tout abus ou dérive auprès des bénéficiaires, poursuit Claudia Nibelle. D'où la raison d'être des services professionnels, de les reconnaître, de leur octroyer un statut garantissant des normes de qualité et permettre ainsi au secteur de se développer. » À l'heure actuelle, en Région bruxelloise, seule l'ASBL Gammes propose des services de garde à domicile. En conséquence et dans un premier temps, seule cette ASBL répondrait aux normes de qualité requises et pourrait être agréée par la Cocom, souligne la chargée de communication. Mais « l'objectif à long terme est, bien évidemment, de permettre à l'ensemble du secteur bruxellois de se développer et d'augmenter l'offre des services de garde à domicile », précise-t-elle. Un budget de 200.000 euros a été prévu pour la garde à domicile dans le budget Iriscare. Budget auquel a droit dans un premier temps la seule Gammes, pour un budget de 3,2 millions d'euros...

SO. M.

à domicile à l'optimisme débordant. Et au fil des années, cette travailleuse à temps plein a eu son « lot », comme elle dit.

« Beaucoup de souffrance »

Il y a les vieilles dames qui la mettent à la porte parce qu'elles n'étaient pas au courant de sa venue. Il y a le bénéficiaire qui se met à courir en plein carrefour Meiser lors d'une promenade. Il y a ce couple d'octogénaires qui se

chamaille et se bat et que Laurie a dû séparer. Il y a cet homme qui déambulait toute la nuit dans la maison et qu'elle devait suivre de la cuisine au salon et du salon à la cuisine pour lui éviter les chutes, avant qu'il n'aille se coucher à l'aube. « C'est un travail dur, de voir des gens dans la souffrance, souligne cette mère d'une grande fille de 19 ans. Il y a beaucoup de souffrance à Bruxelles. Mais j'ai appris à ne pas être atteinte et à



faire mon travail le mieux possible. Quand j'arrive, je n'ai plus rien d'autre en tête. Et quand je pars, une fois que je ferme la porte, c'est derrière moi. »

Quand le petit haut-parleur n'a plus de batteries et que Maman Omba tait ses « tchatchas », la garde à domicile doucement lui enlève ses chaussettes et lui masse les pieds et les mollets. La vieille dame baragouine alors des mots inaudibles. « C'est vrai, ça ? », s'exclame Laurie. « Comment ça va, Maman Omba ? », lui demande-t-elle souvent.

La garde à domicile écoute. Les potins, les histoires de famille, les pensées noires aussi parfois de celles ou ceux qui n'ont plus l'envie de vivre, pas l'envie de vivre comme ça. Elle les rassure. Eux et les aidants proches, aussi. « Certaines familles vivent tellement cette situation que cela devient compliqué pour elles aussi. Elles sont fatiguées, en souffrance, face à la situation. » Laurie leur apporte une certaine sérénité, les décharge d'un poids.

« Cela a changé ma conception de ma vie, de la vie en général, réfléchit la garde à domicile, en contact fréquent avec la maladie, la mort, la souffrance. Je suis devenue une meilleure personne. J'ai gagné de la sagesse. Il est enrichissant, ce travail-là. » Et il compte, ce travail-là, humain, nécessaire, altruiste. Et aujourd'hui reconnu.

En partant, Laurie relève les jambes d'Henriette, glisse ses mains froides sous la couverture, rapproche son châle autour de son cou, remonte le son de la télé et referme la porte derrière elle. ■

SOPHIE MIGNON

l'expert « La trop forte demande engendre des dérives »

ENTRETIEN

Brieuc Laurent est le directeur de l'ASBL Gammes.

Parlez-nous de la structure...

Gammes existe depuis 1999 et est financée via de l'aide à l'emploi, la formation, des travailleurs européens pour insertion, etc. La structure répond à deux problématiques : une population vieillissante en perte d'autonomie qui veut rester plus longtemps chez soi et un taux de demande d'emploi lié à une population dite « peu qualifiée » à Bruxelles.

Quelles sont les conséquences ?

Il y a des dérives, un marché parallèle, d'après une enquête de 2013. Des sites internet bulgares envoient leurs travailleurs en Belgique, qui ne cotisent pas à l'ONSS, ne parlent pas la langue, restent deux, trois mois puis repartent au pays. Et puis, il y a des abus. Des bénéficiaires, comme cette accompagnatrice embauchée au noir qui faisait payer 200 euros à la bénéficiaire pour changer une ampoule et vidait son compte en banque. Des accompagnants engagés par des agences étrangères pour 600 euros par mois.



Brieuc Laurent. © DR

Qu'apporte la reconnaissance du métier ?

Jusqu'à aujourd'hui, c'était un « métier illégal ». Cela nous permet d'être valorisés par rapport au secteur, qui a peur de la concurrence alors que nous sommes très complémentaires. Et puis d'éviter qu'il soit pratiqué n'importe comment.

Quel est l'état des lieux ?

Il n'y a pas de politique à long terme. Le vieillissement de la population a été prévisible. Mais il y a tout de même entre 25 et 40 % de la demande à laquelle on ne sait pas répondre.

Qui sont vos travailleurs ?

Des « superwomen » et « supermen » parce qu'il faut des qualités extraordinaires : la motivation, la tolérance, la patience, l'écoute... Quand on les engage, on ne regarde pas le diplôme mais on essaie de détecter le savoir être. La majorité est issue de la diversité, probablement parce que quand ils viennent en Belgique, ils n'ont pas l'équivalence de diplôme. Ils sont formés pendant quatre mois et bénéficient d'une formation continue. ■

Propos recueillis par SO.M.

Sans parole, sans motricité, c'est par la musique et la danse que communiquent Laurie et Henriette.

© BRUNO DALIMONTE

EN CHIFFRES

82.138

En 2017, les 80 équivalents temps plein de Gammes ont presté 82.138 heures. La durée moyenne d'une prestation est de 4 h 30.

318

bénéficiaires ont été servis. Et 236 nouvelles demandes ont été enregistrées, dont 81 % prises en charge.

67,08 %

Deux tiers des bénéficiaires ont plus de 80 ans : 34,58 % entre 80 et 89 ans, 22,50 % plus de 90 ans, 20,83 % la septantaine, 7,92 % la soixantaine, 3,33 % ont moins de 29 ans. Et 62,21 % des bénéficiaires sont des femmes.

23,90 %

des bénéficiaires sont en perte d'autonomie. 17,56 % ont un handicap, 13,66 % souffrent de la maladie d'Alzheimer, 9,76 % sont désorientées ou atteintes de démence et autant sont en convalescence.

32,61 %

Quand la demande de garde à domicile n'aboutit pas, dans près d'un tiers des cas, c'est en raison de l'inadéquation de l'aide, la solution est souvent la maison de repos. Dans 28,26 %, la cause est un manque de place dans le planning.

3,2

Le budget total de l'ASBL est de 3,250 millions d'euros pour un chiffre d'affaires lié aux prestations de 419.000 euros. En effet, une heure de prestation en journée coûte 3,25 euros (BIM/OMNIO/VIPO).